

Société | Un ordre du jour chargé pour la centrale nucléaire du Blayais



L'actualité s'enchaîne autour de la centrale nucléaire du Blayais. D'abord une information donnée par EDF le 18 septembre évoquant des problèmes de fabrication de certaines pièces des réacteurs 3 et 4. Ensuite le lancement officiel d'un comité de pilotage associant une cinquantaine de structures (dont la Région et l'Éducation Nationale) pour assurer les besoins en emplois d'EDF dans la mise en place de son "grand carénage", des travaux à l'investissement d'un milliard d'euros censés assurer à la centrale une durée de vie de dix ans supplémentaires. Enfin la tenue de réunions publiques en octobre sur l'extension du périmètre de sécurité autour de la centrale. On fait le point avant l'avis très attendu de l'Autorité de Sûreté Nucléaire.

Beaucoup diront que c'est un hasard du calendrier, mais les choses semblent en tout cas sérieusement s'accélérer du côté de la centrale nucléaire du Blayais. Le 18 septembre dernier, EDF a annoncé que six de ses réacteurs en exploitation présentaient des "problèmes de fabrication" au niveau de certains composants, en l'occurrence les générateurs de vapeur, des pièces en acier qui font le lien entre la circulation d'eau chauffée par le combustible nucléaire (le circuit primaire) et la vapeur faisant tourner les turbines nécessaires à la production d'électricité (le circuit secondaire). Parmi eux, les réacteurs 3 et 4 de la centrale nucléaire du Blayais. Une semaine plus tôt, EDF avait signalé que les procédures prévues n'avaient pas été respectées dans le cadre d'opérations de certaines soudures de ces générateurs par sa filiale, Framatome.

Toutefois, l'entreprise estime "que les écarts constatés ne remettent pas en cause l'aptitude au service des matériels et ne nécessitent pas de traitement immédiat". L'autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) doit encore rendre sa décision (impliquant une possible fermeture des réacteurs concernés). Deux jours après ces informations communiquées par EDF, la Commission locale d'information nucléaire a saisi à son tour l'ASN "afin de connaître son expertise sur le sujet". Interrogé, le Président délégué de la CLIN déclare avoir posé plusieurs questions. "J'ai saisi l'ASN parce que sur ce problème de réponse des soudures par rapport à la norme, six réacteurs sont concernés. La démarche est aussi liée au fait que ces réacteurs ont été identifiés et installés pour avoir une durée de fonctionnement de trente ans, or on est à une perspective de quarante ans avec le projet de grand carénage. La CLIN pose aussi des questions sur la présence d'EDF au capital de Westinghouse et d'Alstom et sur les garanties d'indépendance par rapport à la relation commerciale entre EDF commanditaire pour la construction

d'outils et le fournisseur. Ce qui est sûr, c'est que ce qu'il se passe en ce moment ne va pas dans le sens d'EDF".

"Pas de raison technique"

Ce n'est en effet pas la première fois que des dysfonctionnements de générateurs de vapeurs alertent l'ASN. En 2016, l'un d'entre eux avait chuté à l'intérieur du deuxième réacteur de la [centrale de Paluel](#) (également concernés par les récents problèmes remontés par EDF). À Blaye, ils ont déjà été changés une fois dans le cadre [des visites décennales](#), entre 2014 et 2015 pour un investissement de 122 millions d'euros. Ces pièces ont une durée de vie de trente ans en moyenne. En 2016, l'ASN avait déjà révélé des ["défaillances inacceptables"](#) au niveau de certaines pièces et dossiers de fabrication falsifiés. En juin 2015, lors de travaux de maintenance, 118 personnes ont été évacuées pour cause de taux de radioactivité trop élevés (dépassant les 500 Becquerels par m³). Une semaine après, 125 autres ont aussi eu droit à une évacuation, dont onze contaminées "à très faible dose" selon EDF. En janvier de la même année, l'ASN soulignait que malgré le renforcement des règles de fabrication de ces équipements, "les justifications et démonstrations apportées par les fabricants d'équipements sous pression nucléaires sont encore régulièrement insatisfaisantes". En attendant l'avis de l'ASN, EDF ne chôme pas. Le mardi 24 septembre dernier, la préfecture de Gironde a officiellement lancé le "comité de grand carénage" de la centrale du blayais. L'objectif de ce comité de pilotage : s'assurer de la présence de tous les partenaires pour assurer les 1000 emplois supplémentaires nécessaires à EDF durant la période de ce grand chantier prévu jusqu'en 2029.

Jean Pascal Riché, directeur gestion et politique industrielle chez EDF (et directement rattaché à la centrale), donne quelques précisions. "Il s'agit d'un programme industriel visant à poursuivre l'exploitation pour les dix prochaines années. On parle de plus d'une centaine de modifications pour améliorer le niveau de sûreté de l'installation. On peut citer par exemple un rehaussement de la digue pour limiter le risque. On prévoit également d'ajouter d'autres alimentations d'électricité notamment via un diesel d'ultime secours (mesure instaurée par EDF au niveau national après l'accident de Fukushima) pour chaque réacteur conçu pour résister à des séismes importants, des grands vents, de fortes chaleurs ou de grands froids. Il y a aussi un renforcement du radier (sorte de cendrier sous le réacteur) pour que même en cas d'accident, l'ensemble des produits radioactifs restent à l'intérieur de l'enceinte. Enfin, le projet prévoit une alimentation d'eau supplémentaire pour la piscine combustible (zone de stockage de l'uranium). Toutes ces modifications font qu'il y aura beaucoup de contrats avec des entreprises locales et plus de 3500 personnes intervenantes sur les pics d'activité".

Le responsable poursuit : "en 2014, on a changé les générateurs de vapeur et de la turbine mais ce n'était pas causé par un problème particulier, ça faisait partie de l'amélioration habituelle de nos installations". Elle a cela dit imposé des préalables au redémarrage du réacteur. Au sujet des soudures problématiques, Jean-Pascal Riché parle plutôt d'un "écart de performance. Sur les soudures qui ont été effectuées, la procédure n'a pas été strictement respectée mais les soudures sont bonnes, les générateurs de vapeur sont conformes aux objectifs de sécurité, il n'est pas prévu d'intervenir dessus. Les experts d'EDF et de Framatome ont fait des analyses, c'est là-dessus que l'ASN doit se prononcer. C'est une opération très lourde qui se prépare des années à l'avance, mais elle est réalisable. Ces générateurs sont changés au bout de trente ans pour en mettre des neufs et permettre l'exploitation sur trente ans de plus". Quid alors de la fréquence de remplacement des générateurs de vapeur ? Les sources divergent. Alors que certaines parlent de remplacement unique, l'ASN, dont l'enquête est toujours en cours, a lapidamment précisé qu'il n'y avait pas "de raison technique limitant a priori le remplacement des générateurs de vapeur à une seule fois".

L'art et la pastille

Évidemment, les explications d'EDF font un peu rager les anti-nucléaires, qui y voient une grosse pancarte indiquant "circulez, y'a rien à voir". Stéphane Lomme, président de l'association Tchernoblaye, se désole. "Le discours d'EDF est toujours le même. Pendant un certain temps, l'ASN a été coupablement indulgente par rapport à leurs errances mais la situation est devenue tellement ridicule qu'on a de nouvelles révélations régulièrement. Avec l'enchaînement de malfaçons, de pièces défectueuses, en particulier depuis Fukushima, la CLIN demande aussi à l'ASN de faire son boulot. Ce qui est assez intéressant, c'est que le nouveau président de l'ASN est un spécialiste des soudures. Pour Flamanville, il a décidé qu'elles devaient être réparées alors qu'EDF estimait qu'on pouvait continuer à faire tourner. En tout cas, cette situation accolée au lancement du comité de grand carénage permet de souligner la période cruciale dans laquelle se trouve l'énergie nucléaire française. EDF est déjà dans une [situation catastrophique](#) (et concernée par un éventuel [plan Hercule qui divise déjà](#)), les chantiers EPR sont en train de les ruiner complètement. EDF avoue régulièrement que les travaux vont être beaucoup plus chers que prévu. Pour Blaye, ce serait bien la première fois qu'un chantier nucléaire de cette ampleur ne [dépasse pas le montant](#) annoncé au départ", a notamment ajouté le porte-parole.

Le dernier volet concernant la centrale de Blaye doit donner lieu à des rendez-vous ouverts aux habitants jusqu'au 16 octobre. Il s'agit de réunions publiques visant à informer la population de l'extension du périmètre de sécurité de dix à vingt kilomètres autour de la centrale actée depuis l'adoption d'un nouveau PPI (Plan Particulier d'Intervention) en mai dernier par les préfectures de Gironde et de Charente-Maritime. Il concerne 80 communes des deux départements (environ 86 000 personnes) et inclut la préparation d'une "évacuation immédiate" sur un périmètre de cinq kilomètres avec des mesures de mise à l'abri, d'évacuation, d'interdiction de consommation de denrées alimentaires et d'ingestion de comprimés d'iode stable, censés saturer la thyroïde pour protéger les habitants de l'iode radioactif rejeté en cas d'accident nucléaire. Ce PPI doit d'ailleurs être examiné une fois tous les trois ans au moins. Plusieurs réunions sont donc programmées dans le courant du mois d'octobre : le 1er à Saint-Martin-Lacaussade, le 11 à Lesparre, le 15 à Saint Thomas de Conac et le 16 à Cussac-Fort-Médoc. 60 000 personnes sont concernées par cette distribution complémentaire de pastilles d'iodes stable, déjà effectuée en 2016 dans le périmètre précédent. Comme il ne faut pas demander à un militant anti-nucléaire ce qu'il pense des mesures de prévention adoptée par les pouvoirs publics, on lui a posé la question. "Dans un nuage radioactif comme à Tchernobyl et Fukushima, il y a énormément de produits radioactifs, pas seulement de l'iode. À la limite,

il faudrait distribuer des pastilles d'iodes aux gens qui sont très loin des réacteurs. Quand un nuage se propage, il dépose au fur et à mesure les produits radioactifs les plus lourds comme le plutonium, c'est très loin de la centrale qu'il reste principalement de l'iode. C'est vraiment faire croire aux gens qu'on a une solution en cas de catastrophe". De son côté, la préfecture précise que les pastilles peuvent être retirées gratuitement dans les pharmacies participant à l'opération. Pour l'heure, ces quatre dates (en y ajoutant une réunion qui s'est déjà déroulée le 24 septembre) sont les seules réunions publiques prévues sur le sujet. L'avis de l'ASN sur la question des réacteurs 3 et 4 du Blayais doit être connu dans les prochaines semaines.

Mise à jour du 2/10/2019

Ce mardi 1er octobre, l'Autorité de Sûreté Nucléaire a organisé une conférence de presse dans laquelle on a pu apprendre que le niveau de sûreté avait été jugé "satisfaisant" en 2018 pour ce qui est des centrales du Blayais et de Civaux. Par contre, on a aussi appris qu'une fuite de tritium sous les fondations des bâtiments entre les réacteurs 3 et 4 du Blayais, détectée par EDF en 2015 provenant, après enquête, d'une fissure du radier, allait faire l'objet de travaux pour combler la fissure dans les semaines à venir. Du côté des soudures des générateurs de vapeur, l'ASN souligne que le réacteur 4 est pour l'instant à l'arrêt, à l'inverse du 3. L'ASN, qui ne s'est pas prononcée sur la décision qu'elle doit rendre prochainement, assure que "tout est possible". Elle a donc toujours les cartes en main.



Romain Béteille

Crédit Photo : aqui.fr

Publié sur aqui.fr le 27/09/2019

[Url de cet article](#)